



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

DIRECTION COMMUNICATION, INNOVATION
& MOYENS GÉNÉRAUX

Service Conseils de quartier

le 25 octobre 2022

Tél : 01.64.13.16.76

**CONSEIL DE QUARTIER OUEST
LE 19 octobre 2022 À 19H
Salle des commissions de l'hôtel de ville.**

Présents :

Elus : John Samingo, Juliette Bredas,

Invités permanents : Éric Alamamy, Laure Massé

Habitants : Marie-Antoinette Borys Hipp, Gilles Borrelly, Luisa Maria Domingues Cerdeira, Hélène Geoffroy, Evelyne Henault, Sophie Lachasse, David Lussier, Catherine Ponroy, Patrick Vinot, Jean-Louis Wilmes

Excusées : Christine Boulanger-Vinot, Joël Leconte, Christiane Toussaint,

Absents : Daniel Roussaux, Julien Algrain, Annie Boucho, Thierry Chauderlot, Michèle Creveux Bibbeau, Muriel Dauvergne, Martial Goetzmann, Céline Landreaux, Alexandre Mestrinho, Pape Alioune Sow, Montaine Trocheris Dechavanne, Fadela Zeribi

1. Groupe de travail rue Sommeville :

Le conseil municipal du lundi 17 octobre 2022 a approuvé le principe de l'action concernant la rue Sommeville avec les thématiques suivantes : gestion des parkings, problématique de la signalétique, place du vélo, meilleure collaboration entre la commune, les habitants et les commerçants dans le cadre de la future rénovation de la rue Sommeville. Les éléments de l'action seront mis en œuvre au fur et à mesure et dans le cadre des pouvoirs de police du maire.

John Samingo fait part des retours positifs des élus qui ont salué ce travail des habitants pour favoriser le vivre ensemble dans la rue Sommeville.

La vidéo du conseil municipal est consultable sur le site de la ville.

2. Groupe de travail rue Caméras :

La proposition d'action a évolué dans le sens « **Construire une communication sur le thème de la sécurité et des incivilités** ».

Cf. la proposition d'action du groupe de travail.

Rapporteur : Sophie Lachasse

Le groupe de travail a pris connaissance de la situation des caméras dans Combs-la-Ville, des actions de la Police Municipale, des liens entre Police Municipale et Police Nationale, des compétences de chacune, des difficultés qu'il peut y avoir en termes d'effectif. Le groupe de travail a conclu qu'il y a peut-être besoin d'une caméra supplémentaire rue des Acacias pour surveiller la rue du pas du mulet. Un bilan après l'été révèle que la situation s'est améliorée. Les Brandons et l'avenue de la République restent deux secteurs à surveiller mais qui ont connu des améliorations grâce aux actions de la Police.

Le groupe de travail, intéressé par ces thématiques et par les échanges concrets avec la mairie sur ces sujets, a finalement choisi de travailler sur 4 actions de communication :

- **Création d'une fiche « Comment mieux vivre ensemble à Combs-la-Ville ? »** pour savoir comment agir à propos des thématiques suivantes : nuisances sonores, déjections canines, harcèlement de rue, dépôts sauvages, stationnement, commerces ouverts en dehors des heures d'ouverture, haies débordant sur la voie publique et circulation des deux roues en véhicules motorisés sur les trottoirs. Cette fiche donne les définitions, risques, et actions à entreprendre en cas d'incivilités. Il est rappelé l'importance d'appeler la police, qui répertorie les appels. Cette fiche sera imprimée en 10500 exemplaires sur papier 190g off set recto verso, et distribuée dans toutes les boîtes aux lettres avec le journal *Rencontre*. Les exemplaires restants seront à disposition à la mairie et remis au groupe de travail qui propose d'en distribuer chez les commerçants. Le document sera disponible sur le site de la ville.
- **Un document destiné à être affiché aux endroits salis par des déjections canines.** Cette affiche de style « nudge » est une incitation douce à adopter un comportement, sans être dans le répressif. Les habitants auront la possibilité d'imprimer cette affiche disponible sur le site de la ville (combs-la-ville.fr) s'ils souhaitent la mettre sur leur porte.
- **Le groupe de travail a également souhaité qu'une communication plus structurée sur l'action de la Police Municipale soit effectuée.** Le service communication a proposé une rubrique courte sous forme de question réponse « la PM vous informe, vous répond », et publiera des chiffres liés à la sécurité dans le journal ainsi que des reportages sur le travail de la police municipale.

- **L'outil « signalement » sur le site de la ville a évolué** et a été complété avec quatre nouvelles thématiques (stationnement, dégradation, sécurité, espaces verts).

Le budget de cette action est composé de coûts d'impression faibles, il peut donc être réalisé avant la fin de l'année 2022.

Réaction du conseil de quartier sur l'action.

Les propositions du groupe de travail sont accueillies favorablement et font l'objet de quelques remarques :

Sur la fiche, concernant la thématique des véhicules motorisés sur les trottoirs, il est proposé d'ajouter « la circulation de 2 roues comme les vélos qui sont également concernés. La remarque est validée et le document est modifié.

Un habitant suggère que les vélos qui circulent rue Sommeville soient réorientés rue des Vallées.

Le titre comprenant le terme « mieux vivre ensemble » fait débat. La majorité du groupe de travail souhaite conserver ce titre.

Un habitant regrette que le document, qui parle de mieux vivre ensemble, présente une série d'amendes et de sanctions. Il souhaite privilégier la discussion.

Le document fait aussi référence au service de médiation de la mairie, qui privilégie en premier lieu la discussion. Mais la remarque sera prise en compte dans la rédaction du rapport de la délibération.

Il est signalé que le chant du coq n'est pas sanctionnable. Cet exemple sera donc retiré de la fiche.

Le groupe de travail rappelle que la question des incivilités n'est pas prête d'être réglée, à moins d'un policier à chaque coin de rue, ce qui n'est pas possible.

Le conseil de quartier n'a pas vocation à changer le nombre de policier présents sur le territoire mais souhaite interpeller et informer les habitants à travers ce document.

M. Samingo remercie le groupe de travail qui a beaucoup collaboré avec les services de la commune pour la réalisation, entre autres, de cette fiche, qui permet de respecter un cadre, et qui peut être suivie d'actions de pédagogie et d'accompagnement pour privilégier la discussion lorsque cela est possible.

L'action a été adoptée par l'ensemble du Conseil de quartier.

Elle sera présentée au conseil municipal du 21 novembre 2022. Les habitants peuvent y assister ou regarder la séance en visio sur le site de la ville.

3. Travail sur la révision du PLU :

L'action qui va occuper la fin de cette session de conseil de quartier concerne la révision du PLU.

Les conseils de quartier ont déjà été associés à la révision du PLU :

- lors de l'atelier du 5 avril 2022 sur le diagnostic,
- lors de la réunion publique du 14 septembre 2022.

Les conseils de quartier travailleront ensuite sur la partie règlementaire du PLU.

Pour cela, deux réunions :

- **le mardi 15 novembre à 19h en mairie**, en présence de Caroline Martin, responsable du service Urbanisme, pour expliquer concrètement les aspects règlementaires du PLU (informations pédagogique)
- **le mercredi 7 décembre à 19h en mairie**, le conseil de quartier travaillera sur la partie règlementaire du PLU en atelier avec le cabinet d'étude CODRA, chargé d'accompagner la révision du PLU. Chaque conseil de quartier travaillera à une date différente.

Une habitante s'interroge sur l'objectif que souhaite atteindre la commune en nombre d'habitant ? Est-ce de l'ordre de 30000 habitants ?

M. Samingo indique qu'il n'y aura jamais 30 000 habitants à Combs-la-Ville. Le plateau d'Egrenay à l'Est de la commune ayant été préservé par le Maire, il n'y a pas de foncier disponible d'où le fait que les constructions se font dans l'enceinte communale. A moyen et long terme la population n'évoluera pas au-delà de 1500 à 2000 habitants. Il est rappelé l'obligation pour les communes de respecter 25% de logements sociaux selon la loi SRU.

Une habitante demande quelle est la marge de manœuvre de la commune par rapport au Grand Paris ?

M. Samingo indique que le PLU doit respecter plusieurs documents supra communaux, au niveau national, régional, intercommunal (le SDRIF ou le SCOT par exemple).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, disponible sur le site de la ville, donne les grandes orientations de la commune.

Il est rappelé qu'en 20 ans le nombre d'habitant a très peu augmenté, et que c'est la fin de l'ère urbaine à Combs-la-Ville contrairement à d'autres villes de Sénart où il reste du foncier.

4. Informations diverses données par la mairie :

Point Commerces :

- Le propriétaire du local G20 au centre commercial de l'Abreuvoir cherche activement un repreneur. Il est en relation avec la commune. La commune a réhabilité le parking de ce centre commercial. Un article est prévu dans le prochain journal *Rencontre* pour soutenir les commerçants du centre de l'Abreuvoir.

Une habitante regrette l'installation du BOXY avenue de la gare qui va à l'encontre du soutien de commerce de proximité. D'autres trouvent un intérêt dans ce commerce, notamment pour ceux qui sortent de la gare tard.

- Les travaux du parking de Pablo Picasso avancent bien. Fin prévue entre février et avril 2023.

Manifestations à venir :

- Halloween lundi 31 octobre sur l'esplanade du marché
- Téléthon organisé les 2 et 3 décembre
- Marché de Noël les 10 et 11 décembre

Prochain conseil municipal :

- Le lundi 21 novembre avec à l'ordre du jour, entre autres points, le débat d'orientation budgétaire, la délibération de l'action du conseil de quartier, le rapport annuel égalité femme homme.
- Le lundi 12 décembre : vote du budget 2023.

Les conseils municipaux sont publics et retransmis en direct sur le site de la ville (combs-la-ville.fr)

Calendrier

- Réunions du conseil de quartier les 15 novembre et 7 décembre sur la thématique PLU
- Réunion interquartiers début février pour faire le bilan de la session.
- Relance des candidatures des conseils de quartier au printemps 2023 pour un redémarrage en septembre 2023.